

**Sujet :** [INTERNET] Défrichage pour la création d'une centrale photovoltaïque à Trigance

**Date :** Wed, 22 Nov 2023 20:12:51 +0100

L'information suivante a été collectée le 22/11/2023 20:12:

**Vous êtes:** Un particulier

**Nom:** Ribeiro

**Prénom:** christophe

**Adresse postale:**

**Code postal:** 83400

**Ville:** Hyères

**Téléphone:**

**Sujet:** Défrichage pour la création d'une centrale photovoltaïque à Trigance

**Destinataire:** Enquêtes publiques environnementales

**Message:** Madame, Monsieur Je suis contre cet énième projet de centrale photovoltaïque pour plusieurs raisons: d'une part il doit y avoir encore 18 hectares de forêts déboisées, ce qui va à l'encontre de la lutte contre le changement climatique, les forêts/les arbres produisent de l'oxygène, capturent le CO<sub>2</sub>, abritent de la faune et de la flore, évitent les inondations, filtrent l'eau... Alors on va me dire que c'est un très petit pourcentage de zones déboisées par rapport à toutes les forêts, certes, mais entre toutes ces centrales/les constructions nouvelles des villes/des zones artisanales, des millions d'hectares qui brûlent (Amérique du Nord/du Sud, Afrique, Asie, pourtour Méditerranéen... Rien que pour faire nos papiers WC on coupe 30.000 arbres par jour!)... Cela va à l'encontre de la loi de l'État interdisant ce genre de projet en zone naturelle et/ou agricole... Les travaux, allers-retours de camions/tractopelles, vont polluer pendant des mois... L'avis du Directeur départemental des territoires et de la mer est défavorable... Raccordement à un poste de livraison électrique à plusieurs kilomètres! donc la aussi pollution... Présence de nombreux animaux protégés (vautour fauve en autre)... Projet situé dans une zone Znieff... Risque d'incendie accru (malgré la pose de réserves d'eau) et des pompiers m'ont dit que jamais il n'irait en pleine colline combattre un incendie pour défendre ce genre de centrale... Une fois de plus, comme dans tous ce genre de projets, le porteur de projet écrit qu'il y aura une remise en état à l'issue de l'exploitation (soit environ 30 ans), de qui se moque-t-on? On sera tous "ad patres" d'ici là, tous le monde aura oublié, il n'y aura rien de fait!!! Alors il faut poser les panneaux photovoltaïques sur les toits et/ou parkings (écoles/collèges/lycées, grandes surfaces, entrepôts, casernes des pompiers/gendarmeries/police, piscines, stations d'épurations, anciennes décharges...) Laissons nos belles collines tranquilles!!! Espérant que cet énième projet ne voit pas le jour, je vous prie d'agréer mes salutations.